DOCUMENT RESUME

ED 225 398 FL 013 447

AUTHOR Legoux, Marie-Noelle
TITLE L'enseignement modulaire et le laboratoire de langues: conception et experimentation d'un nouveau cours de francais oral au Centre d'anglais et de francais, Universite McGill (Modular Instruction and the Language Laboratory: Conception and Experimentation with a New Course in Oral French at the English and French Center, McGill University).
PUB DATE 80
NOTE 11p.; Paper presented at the Concordia Colloquium on Language Laboratories (Montreal, Quebec, July 6-8, 1981).
AVAILABLE FROM Concordia Colloquium on Language Labs, Concordia University, 1455 de Maisonneuve West, Montreal, Quebec H3G-1M8, Canada ($15.00 for entire journal).
PUB TYPE Journal Articles (080) -- Reports - Descriptive (141) -- Speeches/Conference Papers (150)
LANGUAGE French
JOURNAL CIT SPEAQ Journal; v4 n3-4 p109-118 1980

EDRS PRICE MF01/PC01 Plus Postage.
DESCRIPTORS *French; Higher Education; *Individualized Programs; *Language Laboratories; *Learning Modules; *Listening Comprehension; *Second Language Instruction

ABSTRACT

A modular-type course in French was developed at the "Centre d'anglais et de francais" at McGill University (Montreal) to meet the needs of incoming students who were lacking skills in listening and oral expression. The course is composed of eight modules a semester, each module corresponding to 15 to 20 hours work on the student's part. The structured part of the course consists of one 90-minute class a week, a 90-minute consultation period, and free practice in the laboratory or at the library's audio-visual center. Each of the modules includes a pre-test and a post-test so that the student can evaluate his or her progress. These tests are recorded on the student's personal cassette. The course covers the following skills: (1) auditory discrimination and pronunciation, (2) general comprehension, (3) comprehension of familiar and standard French, (4) execution of oral instructions, (5) understanding of Quebec French, (6) comprehension of films, (7) comprehension of authentic documents, and (8) comprehension in difficult situations such as the French spoken in different parts of the Francophone world. Each of these modules is described and some examples of content material are included. Favorable student evaluation of the course is noted. (AMH)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

SPEAQ JOURNAL
Vol. 4, Nos. 3-4
1980

ED225398

L'enseignement modulaire et le laboratoire de langues: conception et expérimentation d'un nouveau cours de français oral au Centre d'anglais et de français, Université McGill

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY Marie-Noelle Legoux
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
Minor changes have been made to improve reproduction quality.
Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official NIE position or policy.

MARIE-NOELLE LEGOUX
McGill University

Le Centre de langues de l'Université McGill qui s'appelle maintenant Centre d'anglais et de français est un petit département qui regroupe 9 professeurs à plein temps et un nombre variable de professeurs chargés de cours selon les inscriptions. Cette année, environ 1 000 étudiants se sont inscrits pour suivre un cours de français et environ 300 pour un cours d'anglais (chiffres de septembre 1981).

Le cours dont je vais vous parler, le cours 127-302/303 *Français oral:* compréhension et expression a été crée par l'équipe de professeurs à plein temps du Centre. Il a été réalisé sous la direction de l'auteur à partir d'un projet qu'elle avait soumis à l'ensemble des collègues et elle a été le seul professeur à enseigner ce cours pendant l'année 1980-81.

Il s'agit d'un cours de rattrapage de français oral de niveau intermédiaire conçu à l'intention de certains étudiants qui nous arrivent de l'extérieur de la province de Québec et dont l'apprentissage du français a privilégié l'écrit au détriment de l'oral. Ces étudiants sont difficiles à classer dans les cours réguliers où nous enseignons les quatre savoirs en donnant une légère priorité à l'oral. Les caractéristiques de ces étudiants étaient les suivantes:

1. ils souffraient d'un manque d'exposition à la langue parlée; leur compréhension était réduite et leur expression orale presque nulle.

2. à ce manque étaient liés des problèmes de blocage psychologique (manque de confiance en soi, etc.).

FL013447

Les objectifs de ce nouveau cours devaient donc être:

1. exposer l'étudiant à beaucoup de français oral
2. lui donner des stratégies valables d'apprentissage (décodage surtout)
3. essayer de réduire les blocages psychologiques.

Comme les étudiants visés n'avaient pas tous les mêmes problèmes, ni les mêmes niveaux de difficultés, nous avons choisi la formule modulaire parce qu'elle nous paraissait la plus souple et la plus pratique, permettant à l'étudiant de travailler à son rythme dans un cadre déterminé et de venir chercher les explications supplémentaires dont il a besoin quand il en a besoin.

Le format du cours a été le suivant:

- 1h30 de cours par semaine donné par le professeur
- 1h30 de période de consultation à laquelle venait l'étudiant qui avait besoin d'aide
- un «Drop-in centre» où l'étudiant venait à l'heure de son choix pratiquer la conversation avec des moniteurs francophones.

Ce cours est composé de huit modules (quatre par semestre) et chaque module correspond à 15 ou 20 heures de travail de la part de l'étudiant. La majorité des exercices se faisait au laboratoire de langues ou au centre audio-visuel de la bibliothèque des études sous-graduées où l'étudiant pouvait utiliser les video-cassettes. Ce travail se faisait en «free practice» pour tous les modules à l'exception de certaines parties des modules 1 et 3.

Pour le *module 1*, nous avons choisi de faire porter les exercices d'abord sur la discrimination auditive et sur la prononciation, (intonation et articulation) et d'utiliser les *exercices systématiques de prononciation* de Monique Léon. Si nous avons placé ce module au tout début du cours, c'est afin de régler au plus vite les problèmes de discrimination auditive et surtout de prononciation des étudiants. Ce premier module était précédé d'un test-diagnostique que chaque étudiant passait individuellement avec le professeur, afin de déterminer le plus exactement possible les problèmes réels de l'étudiant. Cette entrevue permettait de lui recommander de faire rapidement les exercices dont il avait le moins besoin et de faire très soigneusement et autant de

fois qu'il serait nécessaire les exercices les plus utiles pour lui (/R/, /L/ pour les étudiants asiatiques, par exemple).

Tous les modules suivants sont précédés d'un pré-test par lequel l'étudiant évalue ses connaissances de départ pour chaque module, ce qui lui permet d'organiser son travail en conséquence.

Ce premier module est de loin le moins libre. L'étudiant à ce stade de son apprentissage a besoin qu'on lui montre comment écouter, s'écouter et corriger son articulation; l'auteur a donc enseigné ce module d'une façon très directive, avec explications phonétiques, démonstrations en classe et laboratoire dirigé pendant l'heure de cours et l'heure de consultation. Le travail de l'étudiant était donc très suivi en ce qui concerne l'audition et la prononciation.

Le module II, tout en reprenant certains exercices de discrimination auditive du même type que ceux du module I, est un module de *compréhension générale* qui permet à l'étudiant de faire un pas vers l'autonomie dans le travail. Il fait usage d'une part, de documents réalistes fabriqués par les auteurs du module, petits dialogues, mini-contextes et d'autre part de documents authentiques tels que des chansons ou des poèmes, des extraits de discours simples. L'étudiant vérifie sa compréhension au moyen de question orales ou de questions écrites avec réponses à choix multiples; ou bien, il a sous les yeux un texte dont il doit combler les blancs par les mots appropriés. Son travail consiste donc à écouter, comprendre, cocher des réponses ou écrire les mots demandés.

Les exercices sont très variés, voire même amusants, afin de donner à l'étudiant le temps de souffler un peu entre deux modules assez techniques.

En effet, *le module III* est un module difficile pour un étudiant qui a été peu exposé à la réalité de la langue parlée. Nous avons utilisé comme point de départ le *Pont Sonore* de Paul Pimsleur, première partie, *le français familier* et deuxième partie, le *français standard*, afin de familiariser l'étudiant avec les élisions les réductions et les assimilations du français parlé. Après les explications en classe, l'étudiant faisait les exercices au laboratoire. Aux exercices du *Pont Sonore*, nous avons ajouté deux types d'exercices, exercices que nous avons créés: des mini-dialogues (2 ou 4 répliques) afin que l'étudiant travaille sur des petits contextes. L'étudiant écoutait l'enregistrement

une fois, puis regardait le texte et devait à la seconde audition, barrer sur le texte écrit tout ce qui avait disparu à la prononciation. Ne devait rester du texte que ce qu'il avait entendu. Dans un second temps, l'étudiant était invité à enregistrer lui aussi une partie du dialogue en faisant des élisions, etc. Il est évident que ce type d'exercice de prononciation se faisait en laboratoire dirigé.

Dans ce module III, l'étudiant devait donc relier sa connaissance du français écrit à la prononciation du français familier.

Le module IV, le dernier de la première série de modules, *exécution d'instructions orales* est en quelque sorte la synthèse des trois modules précédents. Il vise à exposer l'étudiant à la plus grande variété possible de situations de la vie quotidienne pour lui faire acquérir un savoir-faire, ou plutôt un savoir comprendre et un savoir se debrouiller dans la réalité de la vie quotidienne. Les documents sont semi-authentiques, mais nous les avons enregistrés dans des conditions de demi improvisation afin de les rendre aussi réalistes que possibles. Dans ce module, l'étudiant se trouve souvent placé dans une situation de jeu de rôle. Il doit, par exemple, imaginer qu'il est secrétaire d'une compagnie et prendre les messages pour ses patrons, ou bien, qu'il est préposé aux commandes par téléphone d'un grand magasin et remplir les bons de commandes avec tous les renseignements importants pour une commande réelle.

Dans ce module, l'étudiant écoute, prend des notes, quelquefois juste un chiffre ou un mot, d'autres fois des informations complexes (cf. documents joints).

MODULE IV

Exercice 4: Imaginez que vous êtes la secrétaire qui reçoit les appels

téléphoniques que vous allez entendre. Vous devez prendre note de ce que vous entendez sur les feuilles d'appels. (Utiliser les memos)

A. Premier appel

APPELS

DATE _____ HEURE _____

A _____

PENDANT VOTRE ABSENCE

M _____

de _____

No de Tel _____

A Téléphoné ___ Rappeler ___

Veut vous voir ___ Rappelera ___

MESSAGE _____

Vous êtes l'employé du Service de commandes par téléphone du magasin Dupont Frères.

Vous devez remplir le plus exactement possible les cinq bons de commande.

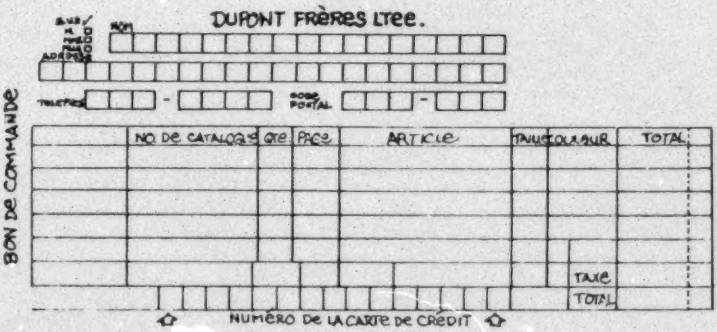

Dans cette première série de modules, nous avons essayé de relier les différentes activités d'apprentissage tout en permettant à l'étudiant de se référer à l'écrit qu'il connait assez bien et de l'utiliser *avec* l'oral, ceci, en partant d'exercices simples et relativement courts pour aller vers des exercices plus longs et plus complexes.

La deuxième série de modules, cours 127-303, comprend:

Module V compréhension du français québécois
Module VI compréhension des films
Module VII compréhension de documents authentiques
Module VIII compréhension dans des conditions difficiles

Le *module V* est un module relativement technique qui est comparable au *module III*, et dans lequel le français québécois est présenté comme une variété du français familier. Ce module fait usage de documents réalistes pour les exercices systématiques et ensuite de documents authentiques (interviews, chansons) qui permettent de lier le linguistique au culturel.

Dans ce module, l'activité de l'étudiant est variée. Il doit cocher des réponses dans des séries de choix multiples, comprendre les points principaux d'une conversation, donner en français standard les équivalents des certaines expressions, compléter les chansons dont il a un texte a trous. ...Mais, il ne doit *jamais* imiter les enregistrements qu'il entend. Ce module vise à enseigner la compréhension du français québécois, mais non sa prononciation.

Le *module VI* utilise dix films de l'ONF qui ont été achetés par la bibliothèque audio-visuelle et mis sur vidéo cassettes pour ce cours. L'étudiant va donc voir les films quand cela lui convient. Ces films sont de durées variables (de 10 à 32 minutes) et de styles très variés. L'exploitation de chaque film commence par des exercices préparatoires de vocabulaire et aussi des exercices d'anticipation (ex.: à quel type de discours peut-on s'attendre quand on va voir un certain type de film?) afin de sensibiliser l'étudiant au fait qu'avant la compréhension d'un film, il y a une part non négligeable de conjecture basée parfois sur des éléments non linguistiques. On essaie donc, avec ce type d'exercice d'amener l'étudiant à relier le linguistique au non linguistique et le verbal au non verbal.

Après avoir vu le film, l'étudiant répond à des questions pour évaluer d'abord sa compréhension générale du film, ensuite à des questions plus spécifiques portant sur le vocabulaire, les registres d'expression. La dernière partie du travail est un commentaire dirigé dans lequel l'étudiant est amené à faire un résumé du film et à donner son opinion. Il doit enregistrer ses réponses sur sa cassette personnelle et la faire écouter au professeur.

Les *modules VII et VIII* sont composés de documents authentiques, une vingtaine par module. Chaque document dure de 2 à 6 minutes. Dans le *module VII, compréhension des éléments pertinents du discours* la sélection des documents a été faite en suivant les conseils des spécialistes du CIEP à Sèvres et du BELC à Paris (1), c'est à dire en choisissant parmi les documents authentiques ceux qui se rapprochent le plus de la structure du discours écrit: exposés, conférences, interview bien dirigé d'une personnalité. Les autres documents, à valeur affective plus prononcée, mois structurés et qui présentaient donc une plus grande difficulté de compréhension ont été réservés pour le *module VIII, compréhension dans des conditions difficiles.* Nous avons considéré comme appartenant à la catégorie des conditions difficiles les accents différents de locuteurs des divers pays de la francophonie et les discours relâchés, parfois incohérents que l'on peut entendre dans des émissions de type «ligne ouverte».

Pour travailler ces deux derniers modules, l'étudiant doit faire tout d'abord quelques exercices préparatoires de sensibilisation au sujet et d'enrichissement lexical. Là encore, pour ces modules nous avons parfois fait usage des exercices d'anticipation comme dans le *module VI.* (anticipation lexicale, syntaxique ici) afin de placer l'étudiant dans les meilleures conditions d'écoute.

Après avoir écouté une fois le document en prenant des notes, l'étudiant répond à des questions de compréhension générale et ensuite, après avoir réécouté le document il doit répondre à des questions qui évaluent sa compréhension des détails ou sa perception du niveau de langue des interlocuteurs. Enfin, l'étudiant sera invité, soit à résumer brièvement le document, soit à donner son opinion sur certaines prises de position des interlocuteurs, ou encore à donner son opinion personnelle sur le sujet. Il enregistre ses réponses sur sa cassette et va les faire écouter au professeur.

L'évaluation de l'étudiant.

Chaque module, à l'exception du *module I* commence par un pré-test qui est un modèle du post-test que l'étudiant devra passer à la fin du module. Tous les tests ont lieu au laboratoire à certaines heures fixées au début de la session, en général pendant les deux derniers jours de la période de trois semaines allouée à chaque module. La durée de chaque test est fonction de la longueur du document

utilisé. Chaque étudiant a sa cassette personnelle et une feuille-réponse. On envoie le programme à partir de la console principale et il s'enregistre sur la cassette de l'étudiant qui entend une fois le test, mais n'a à ce moment là aucun controle sur sa machine. Il écoute et prend des notes. Il a ensuite le libre usage de sa cassette et de sa machine et travaille pendant une période de temps équivalente à deux fois la durée de l'enregistrement complet. Pendant ce temps là, il réécoute ce qu'il n'a pas compris, répond à certaines questions sur la feuille et enregistre son résumé pour les derniers modules. Pour le premier module, le test comporte des pauses pour les réponses et l'étudiant n'entend chaque exercice qu'une fois. Les cassettes resteront au laboratoire jusqu'à ce que le professeur ait fait les corrections; le test sera ensuite effacé de la cassette de l'étudiant et la cassette sera remise à son propriétaire.

Quand un étudiant a une note inférieure à A(85%), il a la possibilité de faire un second test la semaine suivante. La note retenue sera la plus élevée des deux. Il nous a paru important de donner deux possibilités de test pour chaque module. En effet, dans la compréhension du français oral entrent un si grand nombre d'éléments et de facteurs psychologiques qu'il ne serait pas juste, à ce niveau de s'en tenir à un seul test. La correction du test 1 va indiquer où il doit faire porter ses efforts pour le test 2. Afin de varier les difficultés et en quelque sorte diminuer les risques, les tests des *modules VII et VIII* comportent deux documents très courts et d'un genre différent.

Évaluation du cours par les étudiants.

Cette évaluation a été faite avec la collaboration du Centre de recherches et le service des ordinateurs de l'Université McGill. Nous avons mis au point des questionnaires auxquels l'étudiant répondait sur cartes mécanographique. Ces questionnaires était anonymes, mais marqués afin de permettre d'établir des tables de corrélation.

Si nous examinons les résultats de ces évaluations, il ressort que dans l'ensemble les étudiants sont satisfaits et ont une attitude positive à l'égard de leurs connaissances. Pour le cours 302, 79% ont déclaré avoir beaucoup appris. Pour le cours 303, 90% ont donné la même réponse.

D'autre part, la plupart d'entre eux ont bien perçu les avantages de cette formule de cours individualisé qui permet de faire son travail à son rythme. Je peux vous citer quelques commentaires types qui résument le mieux les opinions exprimées de façons différentes «The best aspect of the course is the fact it's mainly work that you do on your own in the lab. You don't have to worry about a teacher calling on you. You don't have to be worried that you don't know an answer in class and that someone will laugh at your spoken French.»

D'autres commentaires concernent les tests. «It's nice to have a second chance on the tests... especially as the lessons got harder at the end of the modules. It allowed you to see what areas needed extra work. No one is sure how much they really know until put on the spot to really perform.»

Il y a cependant quelques notes dissonantes. Certains étudiants ne sont pas prêts, au début du cours, à travailler de façon autonome et à prendre en charge leur apprentissage. Il est tellement plus facile de laisser au professeur la responsabilité de décider ce qu'il faut faire et quand il faut le faire. C'est ce qu'ont exprimé un ou deux étudiants à chaque session.

«I think that the basic problem with this course is that it is modular. I would have liked much better to spend time in class.» Je vous donnerai en guise de conclusion un dernier commentaire d'étudiant «The course is exactly what I needed: amelioration of listening comprehension, since I have 8 years of grammar and theory behind me... The course is helpful in learning to speak French. Most objectives of the course were met. I am nowhere near fluent, but no one can expect to become fluent without outside work.»

RÉFÉRENCES

Callamand, M., Firmin, F., & Lieutaud, S. BELC. Guide pour l'utilisation et l'exploitation de textes authentiques dans la classe. Niveau 2. Paris, 1974.

Pimsleur, P. *Le pont sonore*. Chicago: Rand McNally Publishing, 1974.

Marie-Noëlle Legoux a fait ses études universitaires à l'Université de Paris et a suivi ensuite quelques séminaires de linguistique à McGill.

Elle enseigne le français au Centre d'anglais et de français à McGill et est directrice pédagogique des cours de français à l'éducation permanente de cette même université.